

Le Figaro 5 mai 2014

Huit nouvelles agences pôle emploi occupées

Après celle de la rue Briançon dans le XVème arrondissement, de Paris, huit agences de Pôle emploi sont occupées - pacifiquement - à Lyon, Dijon, Brest, Nancy, Limoges, Tulle, Besançon et Saint-Etienne.

Les associations de chômeurs et les intermittents veulent rencontrer le ministre du Travail, François Rebsamen, après le durcissement de leur régime, dans le cadre de l'accord sur l'assurance chômage signé fin mars. "M. Rebsamen a été contacté à plusieurs reprises, mais fait la sourde oreille", affirme Adil Abouhanine, délégué syndical du SNU-FSU Ile-de-France.

L'accord du 22 mars sur la nouvelle convention d'assurance-chômage, retouché le 24 avril, prévoit un plafonnement du cumul de l'assurance chômage avec des salaires à 4 283 euros euros brut mensuels, ainsi qu'une modification de la règle du différé d'indemnisation.

AFP 5 mai 2014

Des chômeurs et des intermittents souhaitent dénoncer l'accord sur l'assurance chômage.

Des membres d'organisations et de syndicats de chômeurs et intermittents ont quitté lundi dans la soirée une agence de Pôle Emploi dans le 15e arrondissement de Paris qu'ils occupaient pour dénoncer l'accord sur l'assurance chômage, a-t-on appris auprès des protestataires.

Les manifestants -une quarantaine selon l'un d'entre eux joint par téléphone -, avaient investi les locaux de l'agence Pôle Emploi pour demander «au gouvernement de refuser d'agréer le nouvel accord Unedic et de remettre en place un vrai service public», selon un communiqué signé notamment par SUD Emploi, AC et le Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP). «Mon Pôle dans ta gueule», était-il écrit sur une banderole accrochée sur la façade du site Pôle Emploi, a constaté une journaliste de l'AFP en début de soirée.

Les forces de l'ordre avaient pris position devant la succursale. Les manifestants ont tenu une assemblée générale avant de décider de quitter les lieux vers 22h15 en scandant «chômeurs, précaires, intermittents, intérimaires, agents de Pôle Emploi, avec ou sans papier, solidaires», a rapporté un manifestant joint par téléphone. Une dizaine d'actions similaires avaient ponctué la journée à Lyon, Nancy, Limoges ou encore Besançon.

Contactée par l'AFP, la direction de Pôle Emploi a dit qu'elle n'était pas décisionnaire et appliquait les décisions des partenaires sociaux, ajoutant avoir signifié aux manifestants qu'«ils se trompaient d'interlocuteurs».

L'accord du 22 mars a fixé de nouvelles règles d'indemnisation des chômeurs. Conclu entre syndicats et patronat, il doit encore recevoir l'agrément du gouvernement. Le texte instaure un système de «droits rechargeables» mais durcit le régime des cadres, seniors et intermittents, pour dégager des économies.